Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M MOUSSET, Maire de 18h30 à 18h40 (délibérations n°2026-01 à n°2026-02), sous la présidence de Mme TOQUER de 18h40 à 19h10 (délibérations n°2026-03 à n°2026-08) et sous la présidence de Mr MOUSSET, le Maire, de 19h10 à 19h35 (délibération n°2026-09 à n°2026-24).

Date de convocation du conseil municipal : mardi 17 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de votants : 13
Présents : Mme TOQUER, Mme RENARD, Mr CRESPIN, Mr DUFOUR, Mr OMEYER, Mme VAILHEN, Mme LE JOUBIOUX, Mme LAMOUREUX, Mme BASTILLE, Mr JADE, Mme OLLIVIER, Mr NICOLAZO, Mr QUILLIEN.
Absent excusé : /
Absent : Mr MICHELET
Secrétaire de séance : Mme LE JOUBIOUX

2026-04-COMPTE FINANCIER UNIQUE – BUDGET CAMPING

Rapporteur : Mme RENARD

VU l'avis favorable à la majorité de la commission plénière du 16 février 2026,

Mme RENARD expose que le CFU du budget annexe camping présente un excédent de fonctionnement de 25 250.97€ propre à l'exercice 2025. Cet excédent doit être ajouté au solde antérieur reporté de 82 795.44 €, en considérant que 20 000 € sont affectés à l'investissement. **Le solde au 31/12/2025 en fonctionnement s'établit à + 108 046.41 €.**
En investissement, il présente un déficit de -18 702.04 € propre à l'exercice 2025. Cet excédent doit être ajouté au solde antérieur reporté de 47 023.11 €.

Le résultat global des deux sections est alors de + 136 367.48 €. Comme il n'y a pas de restes à réaliser, ce résultat constitue l'excédent définitif du budget annexe du CAMPING.

Section de fonctionnement :
Le montant global des dépenses de fonctionnement s'élève à 176 335.23 € en 2025 contre 201 897.30 € en 2024 (en considérant un reversement au budget commune de 80 000 € en 2025).
Le montant global des recettes de fonctionnement s'élève à 221 586.20 € en 2025.

Section d'investissement :
Les principales dépenses d'investissement 2025 sont les suivantes :

OBJET	Montant HT
Travaux d'électricité	1820.90 €
Réfection entrée camping	19 937.11 €
Achat d'une table de pique-nique	424.03 €
TOTAL HT	**22 182.04 €**

La seule recette d'investissement est l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de : 20 000 €.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de ses membres, d'approuver la présentation du CFU 2025 et du résultat définitif comme suit :

REALISES	RESTES A REALISER	

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_04-DE

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Excédent ou déficit après RAR de l'exercice 2025
Budget camping					
Déficit reporté					
Excédent reporté	82 795.44 €	47 023.11 €			
Recettes (hors excédent reporté)	221 586.20 €	20 000,00 €			
Dépenses (hors déficit reporté)	176 335.53 €	38 702.04 €			
Part affecté à l'investissement	20 000,00 €				
Déficit de l'exercice		18 702.04 €			
Excédent de l'exercice	25 250.97 €				
Excédent de clôture					
Déficit de clôture					
Résultat global de clôture	25 250.97 €	-18 702.04 €			6 548.93 €
EXCEDENT CUMULE	**108 046.41 €**	**28 321.07 €**			**136 367.48 €**

Annexes : CFU 2025

Madame TOQUER,

1ère adjointe

Madame LE JOUBIOUX,

Secrétaire